



PHOTO MORGUEFILE



Craignant que près de 15 000 femmes aient pu recevoir des résultats de mammographies non fiables en raison des pratiques douteuses d'un radiologiste qui exerçait à Laval et Montréal, le Collège des médecins a annoncé jeudi qu'il va repasser à la loupe les résultats de toutes les patientes du fautif.

Des rapports et des inspections ont démontré que le radiologiste éprouvait de sérieux problèmes de qualité d'exercice alors qu'il exerçait aux cliniques Radiologie Fabreville (Laval), Radiologie Jean-Talon Bélanger (Montréal) et Radiologie Domus Médica (Montréal). Sa pratique a d'ailleurs été réduite par le Collège le 9 octobre dernier, en attendant les suites de l'enquête des deux «médecins enquêteurs» assignés à ce dossier.

C'est dans le but d'avertir au plus vite les patientes que l'organisme a organisé une conférence de presse jeudi.

«Nous sommes au tout début de l'enquête, et nous voulions aviser tout le monde le plus vite possible. Ça pourrait prendre encore quelques semaines pour retracer tout le monde... on parle de 15 000 personnes en deux ans, selon la facturation à la Régie de l'assurance maladie du Québec», explique Leslie Labranche, porte-parole du Collège.

«D'ici les fêtes, on devrait être en

mesure de faire parvenir une lettre à chaque personne», ajoute-t-elle.

La porte-parole convient que le nombre de tests à inspecter est très élevé parce que le radiologiste en question était très actif.

«Chaque femme concernée par cette situation sera contactée dans les meilleurs délais (...) Les résul-

tats de l'enquête seront rendus publics dès que possible, comme nous l'avions fait dans une intervention similaire il y a quelques années», a précisé le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège.

Étant donné que cette enquête touche plus d'une région, il a été convenu que l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et sa direction de santé publique coordonneront l'ensemble de l'intervention. Dès maintenant, des informations générales sont disponibles auprès d'Info-Santé (811).

RueFrontenac.com



C'est dans le but d'avertir au plus vite les patientes que le Collège des médecins a organisé une conférence de presse jeudi. PHOTO D'ARCHIVES

EN MANCHETTES

Actualités | David Santerre

Pierre Karl Péladeau doit justifier le montant de sa poursuite

Devant un juge d'une grande vivacité qui semble bien déterminé à ne rien laisser passer, Pierre Karl Péladeau est loin d'avoir connu un après-midi facile lorsqu'il a témoigné au soutien de sa poursuite de 700 000 \$ contre Sylvain Lafrance, vice-président de Radio-Canada, qui l'a traité de voyou le 31 décembre 2007.

SUITE PAGE 4

Spectacles | Philippe Meilleur

Plume — La radio commerciale l'ignore

Malgré une carrière riche en classiques et un énorme bassin de fidèles, Plume Latraverse ne tourne à peu près pas sur les radios commerciales du Québec. «Les ondes FM sont rendues simplettes et débiles», dénonce le chanteur et libre-penseur.

SUITE PAGE 5

Sports | Jonathan Bernier

Price tient le fort et le Canadien bat les Bruins

En ce jour du Souvenir, c'est une véritable guerre de tranchées que se sont livrées les Bruins et le Canadien. Tant Carey Price que Tuukka Rask, toujours en quête d'une première victoire cette saison, ont reçu un impressionnant barrage de tirs..



SUITE PAGE 6



Meurtre de Rizzuto

Un travail de pro

PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

Une arme de précision de gros calibre et de type militaire aurait peut-être été utilisée pour assassiner d'une seule balle Nicolò Rizzuto dans l'intimité de sa somptueuse résidence, mercredi soir.

Daniel Renaud

renaudd@ruefrontenac.com

Sans vouloir se mêler de l'enquête menée par ses collègues de la division des crimes majeurs de la police de Montréal (homicides), c'est ce qu'a tout de même suggéré le commandant de la division du crime organisé, Denis Mainville, interrogé par les nombreux journalistes qui lui ont couru après toute la journée et qui faisaient valoir, avec justesse, que la verrière arrière de la luxueuse maison du patriarche sur la rue Antoine-Berthelot, près du bois Saraguay, dans le secteur Ahuntsic-Cartierville, a été transpercée d'un seul trou plutôt uniforme.

Confronté aux images tournées par les caméras des médias, le commandant a donc été contraint de laisser entendre qu'un seul coup de feu a été tiré par le meurtrier.

Le tir est venu du bois qui se dresse à l'arrière de la résidence, et celui-ci a été passé au peigne fin

par les enquêteurs et les membres de l'identité judiciaire, qui n'ont rien trouvé.

Les policiers devront donc se tourner vers les images captées par les caméras vidéo qui entourent la résidence et qu'ils pourront visionner maintenant qu'ils ont obtenu l'accord de la famille.

Mis à part ces quelques informations, la police s'est faite très avare de commentaires jeudi, préférant même ne pas indiquer à quelle distance se trouvait le tireur lorsqu'il a ouvert le feu sur sa victime.



Le tir fatal est venu du bois qui se dresse à l'arrière de la résidence de Rizzuto.

PHOTO PASCAL RATTHÉ

D'ici 2013-2014

QUÉBEC VA COUPER 5,2 G\$ de dépenses



PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

Le gouvernement Charest, qui s'est engagé à assumer 62% de l'effort de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014, se fixe l'objectif de retrancher 5,2 milliards de dollars aux budgets des ministères et des organismes publics pendant cette période.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

La présidente du Conseil du Trésor, Michelle Courchesne, a annoncé jeudi qu'elle tâcherait de contenir la croissance des dépenses de l'État de trois façons: en réduisant de 2,5 G\$ les coûts de l'administration publique, puis en économisant 2,7 G\$ par une révision des programmes et un strict suivi d'enveloppes budgétaires contraignantes.

«Nous devons améliorer nos fa-

çons de faire et viser la performance, parce que les citoyens veulent que chaque dollar investi soit au meilleur endroit, au meilleur moment et à la meilleure personne», a déclaré Mme Courchesne, qui croit possible d'offrir à la population de meilleurs services au même coût.

Mme Courchesne a précisé qu'elle retrancherait 200 millions de dollars dans le développement et l'exploitation des réseaux informatiques des ministères et des organismes et qu'elle réduirait de 30 M\$

les projets d'aménagements de locaux et des espaces gouvernementaux.

«Ces mesures s'ajoutent au gel des masses salariales, à la réduction de 320 M\$ des dépenses administratives et à l'économie de 9 M\$ venant de l'abolition ou de la fusion d'une trentaine d'organismes et de fonds spéciaux», a ajouté la présidente du Conseil du Trésor.

Elle a pris soin de souligner l'impact positif des concessions salariales des employés de l'État lors des dernières rondes de négociation dans le secteur public.

Michelle Courchesne a soutenu que les critères d'aide aux entreprises seraient révisés et que le remboursement des médicaments génériques serait revu à la baisse dans les prochaines années. Enfin, comme l'avait annoncé le ministre des Finances en mars dernier, tout nouveau programme public devra s'autofinancer, a-t-elle prévenu.

Les ministères de la Santé et de l'Éducation ont également le mandat de trouver le moyen de mettre en commun des services comme la paie, les achats ou l'informatique, a-t-elle détaillé, ajoutant qu'ils de-

vraient faire rapport au Conseil du Trésor du résultat de leurs efforts d'ici l'automne prochain.

Hausse de la TVQ

Rappelons que le gouvernement Charest s'est engagé à résorber 62% du déficit budgétaire anticipé de 12 G\$ en 2013-2014, tandis que des hausses de taxes et de tarifs viendront combler les 38% restants. La TVQ augmentera ainsi de 1% à compter du 1er janvier 2011, tandis qu'une franchise santé — qui augmentera graduellement jusqu'à 200\$ par an — est déjà entrée en vigueur.

Le porte-parole de l'ADQ dans les dossiers de finances publiques, François Bonnardel, a dit douter de la crédibilité des engagements du gouvernement Charest à comprimer ses dépenses. Il a rappelé qu'il y a quelques semaines, son parti avait révélé que Québec avait déboursé un demi-milliard de plus que prévu en dépenses de programmes l'an dernier.

«Le gouvernement libéral n'a jamais respecté ses cibles de dépenses budgétaires depuis qu'il est au pouvoir, même si, année après année, il annonce en grande pompe qu'il va réduire la croissance de ses dépenses», a résumé le député adé- quiste de Shefford. Il a qualifié de «mirage» la méthode de calcul de croissance des dépenses du ministre des Finances, Raymond Bachand.

Son dossier médical dans son sans-fil

Pendant que Québec tarde à informatiser les établissements de santé de la province, la compagnie de téléphonie Telus lance une application qui permettra bientôt aux Québécois d'enregistrer leur dossier médical complet... directement sur leur sans-fil.

Gabrielle Duchaine

duchaineg@ruefrontenac.com

L'outil Telus espace santé, qui n'est actuellement disponible que pour 2000 employés de l'entreprise, prend de vitesse le gouvernement provincial, qui devait lancer cette année le très attendu Dossier santé Québec, dont le but est de mettre en réseau les cliniques, les pharmacies et les hôpitaux et qui a déjà coûté 418 millions de dollars. Le projet a été reporté à 2015.

Un peu sous le même principe, quoi qu'à moindre envergure, l'application de Telus permet de

stocker électroniquement de l'information sur les allergies, les médicaments prescrits, la taille et le poids, les symptômes dont on souffre, les maladies antérieures et tout ce que comprend un dossier médical pour ensuite les partager avec son médecin ou son pharmacien.

«On peut y intégrer des résultats de laboratoire ou la photo d'un scan», explique le directeur Santé, grand public pour Telus solution santé, Éric Bourbeau. Il compare le service à la gestion des finances personnelles en ligne.

Mais sans l'informatisation du réseau public de la santé, le pro-

gramme accessible via Internet peut difficilement fonctionner à son plein potentiel. Contrairement aux banques, la grande majorité des cliniques et hôpitaux conservent les dossiers médicaux de leurs patients en version papier. Difficile donc, de transférer les résultats d'un examen ou ses antécédents médicaux directement sur son cellulaire. Quelqu'un qui voudrait avoir à portée de clic tout son historique devrait le rentrer manuellement.

Telus se veut rassurant. «On a des partenariats avec plusieurs gros joueurs du domaine de la santé qui vont contribuer à notre programme», dit M. Bourbeau. La Fondation canadienne MedicAlert a par exemple confirmé sa participation. Rien n'est toutefois bouclé avec des chaînes de pharmacies ou des établissements de santé.



Telus se veut rassurant. «On a des partenariats avec plusieurs gros joueurs du domaine de la santé qui vont contribuer à notre programme» a confié un porte-parole.
PHOTO D'ARCHIVES CHANTAL POIRIER

«Notre outil va se développer au fur et à mesure que le réseau va s'informatiser», assure le directeur chez Telus. Espace santé sera disponible au grand public d'ici 2011.

Procès

Un après-midi PAS REPOSANT POUR PÉLADEAU

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

Devant un juge d'une grande vivacité qui semble bien déterminé à ne rien laisser passer, Pierre Karl Péladeau est loin d'avoir connu un après-midi facile lorsqu'il a témoigné au soutien de sa poursuite de 700 000 \$ contre Sylvain Lafrance, vice-président de Radio-Canada, qui l'a traité de voyou le 31 décembre 2007.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

M. Lafrance avait dit du président de Quebecor, dans une entrevue accordée au Devoir, qu'il «se promenait comme un voyou» et qu'il avait fait un geste illégal en décidant de ne plus verser sa part du Fonds canadien de la télévision au motif que ce fonds servait à financer Radio-Canada, qui est déjà financé par l'État.

En matinée, M. Péladeau a longuement expliqué comment il avait cheminé jusqu'à la tête de l'empire bâti par son père et comment il en avait fait un des plus importants joueurs médiatiques au pays.

Mais en après-midi, on s'est attaqué au vif du sujet. C'est-à-dire comment il a réagi aux propos de Sylvain Lafrance, comment cela a affecté sa réputation et comment il explique que cela vaut 700 000 \$ en dommages.

Il a expliqué qu'il était à Toronto, au lendemain d'un cocktail pour fêter le départ de l'ancien président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), quand il a appris la nouvelle au petit matin, après avoir fait ses longueurs dans la piscine du Sheraton du centre-ville de la métropole.

«Une amie avec qui j'avais étudié en droit à l'Université de Montréal m'a appelé pour me dire que Sylvain Lafrance me traitait de voyou dans un article du Devoir», a-t-il raconté au juge Claude

Larouche, de la Cour supérieure.

«C'est une insulte grave, mais j'ai eu le réflexe de penser que ce n'était pas trop important. Je n'avais pas vu l'article et je me disais qu'il (Lafrance) avait peut-être été mal cité», a poursuivi le patron de l'empire.

Il dit que c'est à son retour à Montréal le soir même, quand sa femme (Julie Snyder) lui a parlé de l'affaire et du fait que Sylvain Lafrance en avait remis dans la journée à trois émissions de télé et radio de Radio-Canada, avec les animateurs Pierre Maisonneuve, Simon Durivage et Michel Désautels, qu'il a été «estomaqué» par l'ampleur de l'affaire.

«C'était une offensive en règle pour atteindre ma réputation. En plus de me traiter de voyou, on m'accusait d'avoir posé des gestes illégaux», a déploré M. Péladeau.

Comme Jean Coutu, avec moins d'amis

Questionné par son avocat, Me James Woods, il a indiqué que porter le nom de Péladeau après son père, c'était une lourde tâche, étant donné l'indissociable lien entre son nom et Quebecor.

«Quebecor, c'est comme Jean Coutu. Dont la biographie, je le souligne, a justement été lancée hier aux Éditions de l'Homme» (propriété de Quebecor), a-t-il pris la peine de préciser.

«Mais le nom de Jean Coutu est plus aimé que le vôtre. C'est l'ami de tout le monde. Vous, vous n'avez pas que des amis, je crois», l'a

relancé le juge Larouche.

M. Péladeau a concédé que, dans sa position, il ne peut avoir que des amis.

«J'ai été très perturbé et abasourdi. J'ai été insulté publiquement. Je considère que je n'avais pas droit à un tel traitement», a repris le patron de Quebecor.

Il a ajouté qu'après l'article du Devoir, Lafrance «réitérait avec détermination et énergie que je suis un voyou».

«Il a dit qu'il pesait ses mots, ce qui démontre qu'il y avait une intention et une volonté délibérée de sa part, que c'était une campagne en bonne et due forme menée par Radio-Canada et Sylvain Lafrance. J'ai été particulièrement choqué du fait que M. Lafrance faisait toutes sortes d'amalgames, il disait que Quebecor aussi bénéficie de fonds publics par la Caisse de dépôt, ce qui n'a aucun rapport», a encore réitéré M. Péladeau.

Il dit que personne dans la presse francophone ne s'intéressait beaucoup au dossier du Fonds canadien de la télévision avant cette charge de Sylvain Lafrance et que, dans les jours suivants, au moins 100 articles ont été écrits.

«Michel Girard, de La Presse, m'a traité de corporate bum», s'est plaint l'homme d'affaires.

Il dit que si Radio-Canada et Sylvain Lafrance s'étaient excusés comme il le leur a demandé dans sa mise en demeure initiale, il n'aurait pas été «obligé» de s'adresser aux tribunaux.

Preuve mince, aux yeux du juge

Puis est venu le temps de justifier les montants réclamés: 700 000 \$ au total, dont 25 000 \$ au nom de Quebecor Média et 50 000 \$ pour Vidéotron.

«On s'attendait à des impacts sur nos revenus. On était inquiets de savoir si on avait le personnel nécessaire au cas où beaucoup de gens demandaient le débranchement du câble en réaction aux propos de Sylvain Lafrance. Mais l'impact a été mineur. La même chose pour nos quotidiens», a précisé Pierre Karl Péladeau.

Le juge est, encore une fois, intervenu pour demander comment on pouvait réclamer des dommages si l'impact était mineur.

«C'est pour ça qu'on a réduit le montant réclamé de 2,1 million à 700 000 \$ au début du procès», a balbutié le chef d'entreprise.

S'adressant aux avocats de Quebecor, le juge a alors semblé s'impatienter devant le peu de matière à se mettre sous la dent pour justifier le montant réclamé.

«Il (M. Péladeau) a dit que l'impact était mineur. C'est pas ben, ben fort. 25 000 \$ pour Quebecor Média et Vidéotron 50 000 \$, c'est quoi, votre preuve, M. Péladeau?», a demandé le juge Larouche.

«Je peux demander à mon avocat. Je ne connais pas tout le dossier. C'est pour ça que j'ai des avocats et des conseillers. Je n'ai pas de preuve tangible, pas de données de désabonnements. Quand une personne se désabonne, elle ne dit pas nécessairement que c'est à cause de la querelle avec Radio-Canada. Ce n'est pas une preuve facile à faire, je crains que ce soit impossible», a répondu un Pierre Karl Péladeau visiblement de plus en plus impatient.

Me Woods a annoncé que, pour ce volet, il fera témoigner plus tard le patron de Vidéotron, Robert Dépatie. Mais le juge a rappelé que Pierre Karl Péladeau était le grand patron et devrait être le mieux placé pour répondre à ces questions.

Quant aux dommages punitifs que réclame M. Péladeau pour atteinte à sa réputation, pour un montant de 250 000 \$, il est resté campé sur sa position.

«Ça m'en prend un peu plus que ça, et celui qui est le mieux placé pour me dire ce qui m'aidera à décider, c'est M. Péladeau. Pour rendre une décision, ça me prend de la preuve. (...) Il peut penser qu'il y a un complot contre lui, on verra», a conclu le juge dans une fin de séance qui s'est terminée en queue de poisson.

• Pierre Karl Péladeau sera contre-interrogé vendredi par Me Julie Chenette, et sa conjointe Julie Snyder devrait ensuite témoigner. Pour la suite du procès, l'homme d'affaires estime avoir un horaire trop chargé pour assurer sa présence à la cour.



Damien Robitaille en solo: La marque d'un artiste accompli

Damien Robitaille a poussé jusqu'au bout son concept de *l'Homme autonome* en livrant une solide performance solo sur les planches du Cabaret Juste pour rire mercredi soir, dans le cadre de Coup de cœur francophone.

Philippe Meilleur

meilleurp@ruefrontenac.com

Robitaille s'est amusé comme un petit fou derrière les ivoires et les six-cordes, enchaînant ses meilleures chansons avec la bonne humeur et le charisme qu'on lui connaît. Celui qui trimballe un orchestre de neuf musiciens sur scène depuis quelques mois s'est cette fois présenté seul, dévoilant un aspect un peu plus intime de sa musique.

Le concert s'est ouvert sur *Homme autonome*, l'éponyme du plus récent disque, suivie de *On est né nu*. «Ça fait longtemps que j'ai pas fait un show en solo, a avoué le chanteur avec le sourire timide qui est devenu sa marque de commerce. Je suis un peu énervé.»

S'il n'était pas à l'aise, rien n'en a paru: l'exécution était parfaite (sauf

peut-être au rappel, mais à cette heure-là, bien des erreurs se pardonnent) et le rythme de la soirée était juste à point. *Les Porc-épics*, *Bric-à-brac*, *Plein d'amour* et autre *Mot de passe* ont toutes été accueillies avec un bel enthousiasme.

Surprises scriptées

Comme il s'est plu à le rappeler avec une pointe d'autodérision, Damien Robitaille a gagné le Félix du scripteur de l'année au gala de l'ADISQ la semaine dernière avec Pierre-Yves Bernard. Surfant sur le concept, l'artiste a multiplié les petites surprises arrangées avec le gars des vues: la chanteuse Gaële est venue l'accompagner pour *Une minute* (une chanson écrite en quelques heures pendant le Cabaret Libre influence), son bassiste Guillaume est passé de l'audience à la scène pour l'accompagner dans les



C'est avec la bonne humeur et le charisme qu'on lui connaît que Damien Robitaille a enchaîné en solo ses meilleures chansons. PHOTO PASCAL RATHÉ

trente dernières minutes et le Français Nicolas Jules, qui assurait la première partie, s'est pointé à la toute fin, le temps d'une chanson.

Même que, contrairement à ce qu'il avait lui-même annoncé à un collègue journaliste, il a osé interpréter *Le Touriste du temps*, une chanson qu'il décrit comme «un pur plagiat de Genesis»... Rigolo.

Mercredi soir, Damien Robitaille a fait la preuve par mille – si quelqu'un en doutait encore – qu'il est aussi bon en version big band que seul derrière un micro. C'est là la marque d'un artiste accompli, et on ne peut que lui dire, comme il l'a lui-même demandé aux journalistes dans la salle (!), que son spectacle était excellent. Bravo.

Plume La radio commerciale l'ignore

Malgré une carrière riche en classiques et un énorme bassin de fidèles, Plume Latraverse ne tourne à peu près pas sur les radios commerciales du Québec. «Les ondes FM sont rendues simplettes et débiles», dénonce le chanteur et libre-penseur.

Philippe Meilleur

meilleurp@ruefrontenac.com

Pour Plume, la radio a depuis longtemps perdu la capacité de faire voyager ses chansons, les classiques comme les récentes. «Les plus jeunes n'ont jamais la chance d'entendre ça à la radio, dit-il sans amertume. À mes débuts, le FM faisait jouer de tout, de la musique classique à Raoul Duguay. C'était un mélange et tout le monde avait droit à sa petite case.»

«Mais les radios commerciales

sont rendues simplettes et débiles. Maintenant, elles fonctionnent toutes sur le modèle des tubes: si une chanson s'effrite en entrant dans le tube, elle ne tourne pas et disparaît.»

Le fruit défendu

Philosophe, Latraverse estime que ses choix artistiques lui ont au moins permis de développer une relation très particulière avec les amateurs de chanson et de rock and roll.

«Le fait de rester underground toutes ces années fait que ma mu-

sique conserve l'aspect d'un fruit défendu, analyse-t-il. Une chanson bien construite va traverser le temps, un peu à la façon des troubadours. Ce n'est peut-être pas un succès instantané (ndlr: si elle n'est pas à la radio), mais en fin de compte, elle suscite toujours de l'intérêt, même après plusieurs années.»

Le chanteur ne sait pas s'il enregistrera un nouvel album dans un avenir rapproché. Quand on lui demande ses plans pour l'avenir, on sent qu'il est dans une période de réflexion.

«Peut-être que les plus jeunes ont cette poussée de vouloir absolument mettre leurs chansons sur un support quelconque, mais moi, je ne sais plus où me situer là-dedans. Je viens de l'époque des vinyles, j'ai connu la cassette, et maintenant le CD est en déclin... Je me pose des questions.

J'ai carrément décroché des lancements, du showbiz, et il y a belle lurette que la grosse promo intensive ne m'intéresse plus. Pour le dernier



Plume Latraverse: «Les ondes FM sont rendues simplettes et débiles».

PHOTO D'ARCHIVES ALAIN DÉCARIE

disque, le plus loin que je suis allé, c'est *Tout le monde en parle*, et j'en ai eu mon top (rires). C'est sûr que faire des chansons m'intéresse toujours, mais peut-être que j'ai seulement envie de faire un disque pour moi-même... Je ne sais pas.»



En ce jour du Souvenir, c'est une véritable guerre de tranchées que se sont livrées les Bruins et le Canadien. Tant Carey Price que Tuukka Rask, toujours en quête d'une première victoire cette saison, ont reçu un impressionnant barrage de tirs.



JONATHAN BERNIER

bernierj@ruefrontenac.com

L'homme masqué du Canadien a eu le dessus, repoussant 34 des 35 tirs dirigés sur lui. Fort de cette autre performance inspirée de son gardien, ainsi que des buts de P.K. Subban, Brian Gionta et Scott Gomez (vous avez bien lu), le Canadien a quitté le TD Garden de Boston avec un gain de 3 à 1.

Cette victoire permet à la troupe de Jacques Martin d'augmenter à quatre points son avance sur ces mêmes Bruins au sommet de la section Nord-Est. Les Sénateurs d'Ottawa, qui ont subi une raclée de 6 à 2 devant les Canucks de Vancouver, accusent également un recul de quatre points.

Face à la meilleure défense du circuit en infériorité numérique, le Canadien est parvenu à inscrire deux buts dans un même match avec l'avantage d'un homme pour la première fois de la saison. À l'inverse, les Bruins n'avaient pas accordé deux filets en infériorité numérique lors d'un même match depuis le début de la campagne.

Pendant une pénalité à Tyler Seguin, Subban a décoché un tir frappé sur réception qui s'est glissé sous la jambière droite de Rask. La recrue du Canadien inscrivait du même coup son premier but dans la LNH (premier but officiel,



compte tenu qu'il avait marqué dans le premier match de la série éliminatoire face aux Penguins de Pittsburgh, le printemps dernier).

«C'était un tir horrible, a lancé Subban avec sa verve habituelle. Tuukka est tellement un bon gardien que je suis persuadé qu'il n'a pas bien vu la rondelle. Toujours est-il que ça fait du bien de marquer des buts en supériorité numérique. D'autant plus que ce but est survenu tôt dans le match, ce qui est un plus lorsqu'on évolue sur la route.»

Puis, avec Zdeno Chara au cachot, Tomas Plekanec s'est rapidement dirigé dans le coin gauche du territoire des Bruins, où il a récupéré le disque devant deux adversaires. Il l'a remis dans l'enclave à Michael Cammalleri qui a aussitôt redirigé le disque en direction de Gionta. Laissez seul dans l'enclave, l'Américain a décoché un tir sur réception dans le haut du filet. Un deuxième but en trois matchs pour lui.

Pas froid aux yeux

Comme tout match disputé entre les deux artisans de la plus vieille rivalité de la Ligue nationale, la rencontre a donné lieu à du jeu robuste. Plusieurs arrêts de jeu ont été suivis de bousculades et d'escarmouches. C'est au cours de l'une d'elles qu'on a pu constater que le jeune Lars Eller ne manque pas de sang-froid. Le Danois a défié du regard l'imposant Chara, après

que celui-ci lui a asséné un coup de bâton.

«C'est ce que nous devons faire peu importe qui se trouve devant nous. Si nous voulons imposer notre style, nous ne devons pas nous laisser intimider», a déclaré le capitaine Brian Gionta, visiblement satisfait de son jeune coéquipier.

Cependant, sur la même séquence, la recrue du Canadien a étiré sa présence un peu trop au goût de Jacques Martin. En guise de réprimande, l'entraîneur en chef du Canadien l'a confiné au banc pendant les huit dernières minutes de la deuxième période.

Les attaquants du Canadien semblaient s'être donné le mot pour viser la partie supérieure. Quelques-uns des 41 tirs effectués par le Tricolore sont même parvenus à ébranler le cerbère bostonien. D'ailleurs, l'un des cinq tirs de Cammalleri a atteint le Finlandais en pleine tête. Sort qu'a également failli lui réserver Benoit Pouliot qui, en compagnie de Mathieu Darche et Jeff Halpern, a connu un autre bon match.

«Contre une équipe comme les Bruins, on ne pouvait pas se permettre de jouer avec finesse. Le mandat était de tirer au but et de foncer sur les retours», a déclaré Martin.

À mi-chemin au troisième engagement, Scott Gomez a célébré le 800e match de sa carrière en mettant fin à une séquence de 13 matchs sans but. Après avoir repéré

Andrei Kostitsyn dans l'enclave, Gomez a convergé vers le filet pour s'emparer du retour.

La réplique est venue du bâton de Chara. À la fin du premier engagement, l'immense défenseur, venu appuyer l'attaque, a accepté une passe de Milan Lucic avant de décocher un puissant tir des poignets dans la lucarne. Un tir parfait qui n'a laissé aucune chance au gardien montréalais.

En quelques lignes

- Dustin Boyd et Alexandre Picard ont tous deux regardé le match depuis la passerelle. Il s'agissait d'un sixième match consécutif loin de l'action pour Picard, qui n'a pris part à aucune rencontre depuis le retour d'Andrei Markov. De son côté, Boyd, soumis au ballottage au début de la semaine, a raté un deuxième match de suite.

- Les Bruins sont décimés par les blessures. David Krejci est sur la touche depuis qu'il a été mis K.-O. par une mise en échec de T.J. Oshie samedi. Toujours incommodé par les symptômes de la commotion cérébrale subie l'an dernier, gracieuseté de Matt Cooke, Marc Savard n'a pas encore disputé un match cette saison.

Idem pour Marco Sturm, opéré au genou, et Trent Whitfield, blessé au tendon d'Achille. Victime d'une fracture à l'avant-bras gauche, Johnny Boychuk est à l'écart du jeu depuis le 23 octobre.

PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

SANTERRE

moralelement détruit

Marc Santerre se relèvera un jour mais pour le moment, l'homme est à la fois incroyablement abattu, blessé profondément. Ne plus être l'entraîneur en chef des Carabins de l'Université de Montréal lui transperce le cœur.



«Je ne comprends pas les raisons qui ont motivé leur décision. Je n'ai rien à me reprocher. J'étais tellement heureux de travailler avec un

homme comme Paul Krivicky (directeur du CEPsum). À mon arrivée avec les Carabins, Paul était mon champion par sa façon de voir notre programme de football, de refuser de suivre la même philosophie que le sport professionnel. Et voilà qu'aujourd'hui, tout est différent.»

Aucune explication

Santerre, sans mauvais jeu de mots, est moralelement... à terre. Il cherche à comprendre.

«Un programme de football universitaire, ce n'est pas une histoire qui fonctionne par plan de cinq ans. Joe Paterno est à la barre du programme de Penn State depuis toujours (1966). Je ne sais pas, je ne comprends pas pourquoi je ne suis plus à la tête des Carabins, au sein d'un programme que j'aimais profondément. Tout ce que j'ai eu comme explication de Manon Simard (directrice des programmes sportifs), c'est que Jacques

Dussault avait comme mission de bâtir le programme, moi, de l'organiser. Il semblerait que la prochaine étape sera d'avoir un coach qui fera des X et des O sans se préoccuper du reste.»

Dans le communiqué émis par la direction des Carabins, il est question d'un nouveau leadership.

«Le leadership que j'ai toujours prôné est très exigeant pour tous les membres de l'organisation, dit-il. Peut-être était-ce devenu trop lourd pour certains. Pourtant, nous avons été les seuls à battre le Rouge et Or de l'Université Laval (à deux reprises), plusieurs de nos joueurs se retrouvent dans la LCF et, plus important, plusieurs jeunes sont bien préparés à affronter la vie.»

Insulte

Dans les dernières semaines, il a beaucoup été question de l'indiscipline sur le terrain des Carabins. Certains sont convaincus que les incidents qui ont marqué le match

entre les Gaiters de l'Université Bishop's et ses Carabins auraient été le coup de grâce pour Santerre. Le vétérinaire entraîneur en chef a eu la réplique cinglante.

«Si tout ce qu'on a retenu de mon séjour de cinq ans, ce sont ces fameuses 42 secondes durant lesquelles un de mes adjoints a été frappé au visage, et bien, je considère ça comme une insulte», affirme Santerre.

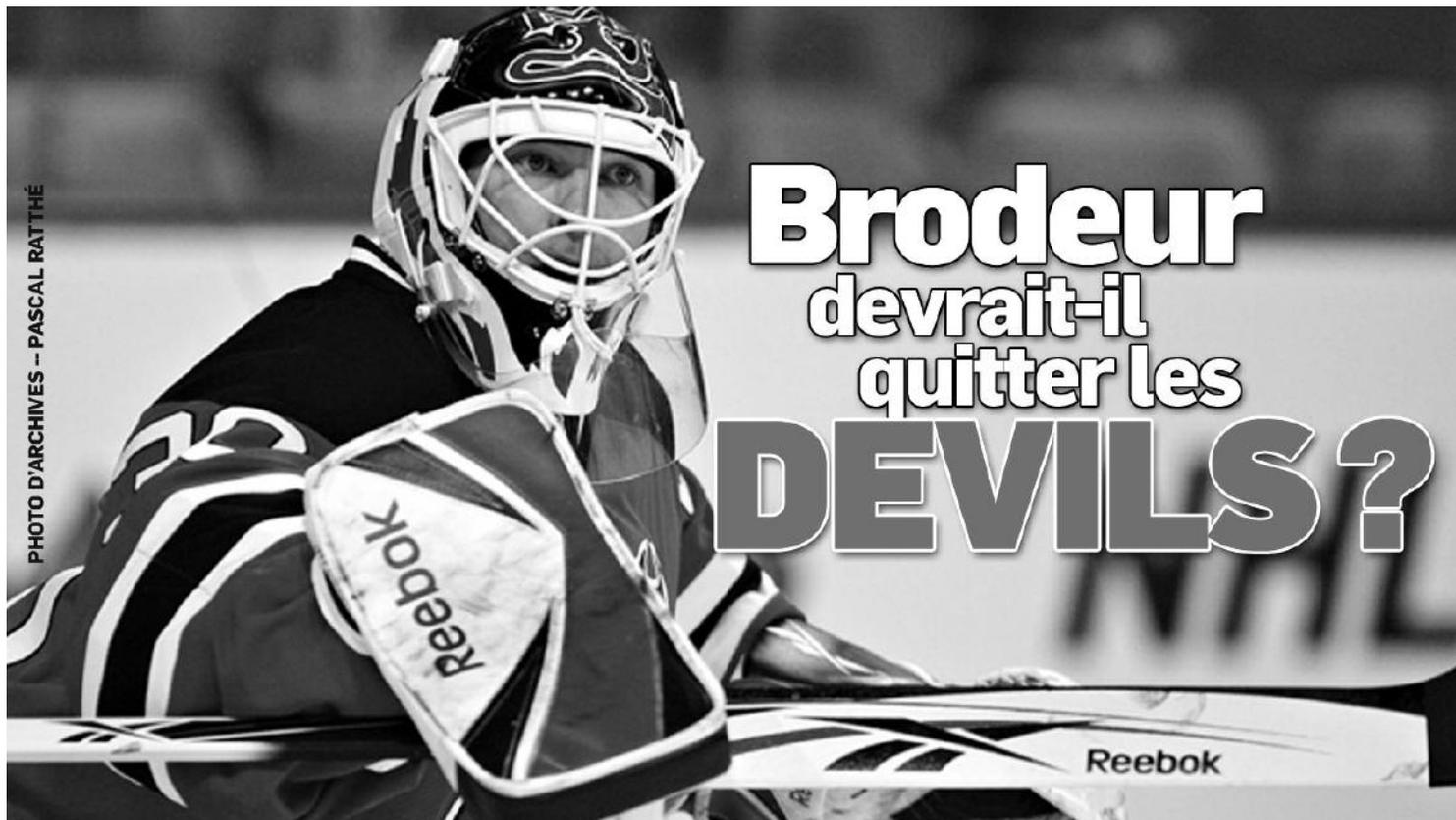
Dans quelques heures, les joueurs des Carabins rencontreront les médias au salon de l'équipe. La gorge serrée, le *coach* a mis fin à l'entretien en se disant touché par le geste de solidarité.

En terminant, soulignons que, des trois adjoints à temps plein chez les Carabins, seul le coordonnateur défensif Denis Touchette a encore un an à écouler à son contrat. Les ententes du coordonnateur offensif Pat Gregory et du responsable des unités spéciales Spiro Feradoursos ont expirées.

EN DIRECT ▶
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application

RF

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



Brodeur devrait-il quitter les DEVILS ?

Dans un peu plus d'une semaine, les équipes de la LNH franchiront déjà le virage du premier quart de la saison. Des tendances lourdes s'installent, et je m'inquiète pour Martin Brodeur. Comment son association avec les Devils du New Jersey se terminera-t-elle? Quel genre de fin de carrière connaîtra-t-il?

Brodeur est âgé de 38 ans. Et pour la première fois de sa vie, le meilleur gardien de tous les temps se retrouve dans une situation où il ne peut gagner.

Ironiquement, quelques semaines après s'être battus pour consentir un contrat de 100 M\$ à l'attaquant russe Ilya Kovalchuk, les Devils se retrouvent au dernier rang de la LNH.

Et leur attaque est si mauvaise qu'ils se dirigent vers une campagne de 136 buts. Juste pour donner un peu de perspective, c'est le nombre de buts que les Devils avaient marqués en 1994-1995 quand la saison de la LNH avait été écourtée à 48 matchs en raison d'un conflit de travail...

Depuis que la LNH a banni l'acrochage au milieu des années 2000, seulement cinq équipes ont raté le plateau des 200 buts marqués. Et la pire d'entre elles fut les Blue Jackets de Columbus (en 2007-2008), avec une production tout de même respectable de 193 buts. Pour l'instant, les Devils sont loin du compte.

Il faut donc remonter à « l'ère de la rondelle morte » – la période 1995-2004 – pour retrouver des formations aussi dépourvues à l'attaque. Et encore là, l'équipe la plus mauvaise de cette période – la plus terne de l'histoire de la LNH – avait été le Lightning de Tampa Bay, avec seulement 151 buts.

Vers une saison de 40 revers

Que voulez-vous qu'un gardien fasse en pareilles circonstances?

Brodeur a obtenu 13 départs cette saison et il n'en a remporté que trois... dont deux par blanchissage! À ce rythme, il franchira la barre des 40 défaites pour la première fois, lui qui n'a encaissé que 20 défaites par saison en moyenne depuis le début de sa carrière.

Brodeur a 38 ans. Il est encore

excellent. Après cette saison, il restera une autre année à son contrat.

Quand le directeur général Lou Lamoriello a fait l'acquisition de Kovalchuk, en février 2005, on imaginait le p'tit gars de Saint-Léonard en train de soulever la coupe Stanley une dernière fois avant de se retirer. Maintenant, on se demande si le meilleur gardien de l'histoire n'écoulera pas ses dernières et précieuses campagnes à se faire poivrer derrière une équipe en pleine débâcle.

Bien sûr, les Devils sont aux prises avec plusieurs blessures (Zach Parisé, Brian Rolston, Bryce Salvador, entre autres) qui leur rendent la vie plus difficile en ce début de campagne.

Mais il y d'autres indicateurs qui laissent croire que le malaise est là pour durer. Cette équipe n'a remporté que 18 de ses 47 matchs depuis que Kovalchuk en fait partie. Dès son arrivée, on a soustrait le spectaculaire Russe au système défensif de l'organisation pour le laisser s'exprimer offensivement. Et aussitôt, on dirait que l'héritage et

l'identité que l'organisation avait mis plus de 15 ans à forger ont commencé à s'éroder.

Les Devils misent sur des gardiens de 38 et de 37 ans (le second étant Johan Hedberg). Leur meilleur défenseur, Salvador, a 34 ans. Et à part Kovalchuk, Travis Zajac et Parisé, leur noyau en attaque est composé de Jason Arnott (36 ans), Patrick Elias (34 ans), Jamie Langenbrunner (35 ans) et Brian Rolston (37 ans).

Leur entraîneur, John McLean, ne semble pas parti pour un long séjour derrière le banc.

Reconstruction, dites-vous ?

Si c'est en effet le cas, Brodeur devrait en faire partie. Même s'il a toujours souhaité se retirer dans l'uniforme des Devils, il devrait au moins envisager cette option. Le temps file ! Avec un palmarès comme le sien, à quoi bon jouer dans de telles conditions ? À quoi bon jouer pour tuer le temps, en attendant que le calendrier prenne fin et que 16 autres équipes prennent part aux séries ?

Pour l'instant, c'est ce à quoi il semble destiné. Et c'est franchement triste.